

Les vacances: oui! : Mais où et comment?

Autor(en): **Rageth, J.-P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **2 (1972)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-830197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les vacances: oui! Mais où et comment?

Les beaux jours sont revenus, et avec eux une furieuse envie de « se sortir ». On a les jambes qui fourmillent et on rêve d'être ailleurs. Les plus courageux ont même des idées de vacances. Les agences de voyage aussi, du reste, qui nous proposent des occasions audacieuses, originales et économiques d'évasion et de dépaysement.

Les retraités aussi

Il n'y a pas très longtemps, les vacances étaient encore un luxe pour ceux qui ne savaient que faire... et qui avaient des sous mignons. Mais aujourd'hui, avec la vie qu'on mène, c'est devenu une nécessité, une garantie d'équilibre; et les prix ont bien baissé.

Il ne faut donc pas se priver de vacances car cela fait vraiment partie de notre bien-être. Les retraités eux aussi ont droit à des vacances parce qu'ils ont aussi besoin de ce dépaysement qui fait découvrir quelque chose de nouveau, de frais, et surtout parce qu'ils se sont bien souvent privés toute leur vie durant de toute distraction, de tout loisir. Franchement, si notre existence terrestre doit se résumer en sacrifices, soucis, maladies, résignation et humiliations, vaut-elle la peine d'être vécue? Dire oui à la vie, c'est dire oui au repos, à l'équilibre intérieur, c'est dire oui à l'avenir... et aux vacances.

C'est pourquoi l'équipe de votre journal a décidé de

consacrer la plus grande partie de ce numéro aux vacances, afin que vous puissiez avoir tous les renseignements nécessaires qui vous permettront de jouir de vacances réussies.

D'abord, il y a vacances et vacances. Il est important de bien réfléchir avant de se décider. En effet, on voit partout la mention: « réduction AVS ». Cela est bien, très bien même. Mais il ne faut pas s'imaginer que, parce qu'une agence offre des réductions, le programme de son séjour ou de son excursion sera adapté au rythme et aux possibilités de l'âge de la retraite. Par exemple, si l'on vous offre une semaine de plongée sous-marine dans la Méditerranée avec réduction AVS, à votre place j'hésiterais. Ou alors, si le voyage est de 2000 km en 4 jours avec 6 h et demie de visite de monuments par jour, vous auriez intérêt à vous entraîner à la course à pied...

Pas de mauvaise excuse!

Donc, renseignez-vous bien sur les plus petits détails; ce sont ceux-là qui sont les plus importants. Car pas de vraies vacances s'il faut habiter dans une chambre située au 5^e étage sans ascenseur, dans un hôtel lui-même placé près de la gare ou dans la rue la plus passante du lieu de villégiature.

Autre chose: n'ayez pas peur de partir et ne vous cherchez pas de mauvaises excuses pour rester chez vous. Je sais que ce n'est pas facile de se « jeter à l'eau » surtout si l'on n'est jamais parti... mais il n'y a que le premier pas qui coûte!

Vos enfants ne vous en voudront pas (ils seront peut-être jaloux) et vous leur donnerez ainsi une leçon d'optimisme et de dynamisme. Si vous avez un chat ou un canari, pas de problème. Je suis certain que vous trouverez des voisins qui les prendront en pension pendant votre absence. Sinon, vous trouverez dans ce numéro une liste de pensions officielles pour vos petits amis, où les meilleurs soins leur seront assurés pour une modique somme (voir page 16).

La bourse plate

La question financière, elle non plus, ne devrait pas faire difficulté car les prix sont assez modiques. Si toutefois, vos finances sont trop maigres, n'hésitez pas à avoir recours au service social de votre commune ou à la Fondation pour la vieillesse qui se feront un plaisir de vous « allonger » ce qui manque. Il ne faut surtout pas voir dans cette démarche un acte de mendicité. C'est un DROIT que vous avez. Les institutions sociales et de prévoyance sont là précisément pour essayer de réparer les inégalités afin d'assurer à chacun la sécurité, la santé et aussi le bonheur.

Car ce serait vraiment trop injuste que la génération qui a contribué par son travail et ses sacrifices à édifier le monde d'aujourd'hui, ne puisse pas bénéficier du confort contemporain, et cela sous prétexte qu'elle a vieilli.

Encore des objections? J'espère bien que non et je vous souhaite de très excellentes vacances. J.-P. Rageth



Aujourd'hui dimanche, chérie, repos complet pour toi! Pendant que les enfants te distrairont, moi je ferai la cuisine!

(Dessin de Christian-Cosmopress)